

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE

Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire doivent y trouver un réel temps de pause ; pour que cela se passe dans les meilleures conditions, dans une ambiance agréable et conviviale, ils ont à respecter les règles de discipline posées, tant à l'égard des autres enfants qu'à l'égard du personnel encadrant.

LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE ENCADRANTE

Ils se déclinent selon plusieurs axes :

- Epanouissement et socialisation : dans ce temps collectif, avec un cadre de règles à respecter, les enfants poursuivent leur éducation de manière agréable et conviviale.
- Autonomie : le personnel accompagne, les plus petits en particulier, vers une plus grande autonomie à table, veille à ce que les repas soient pris dans les meilleures conditions qualitatives et quantitatives
- Education du goût : le personnel encourage les enfants à découvrir des nouveaux aliments, de nouvelles saveurs, un nouvel assaisonnement.
- Discipline et respect du personnel et des autres enfants.

LES REGLES A RESPECTER

Le trajet école-cantine :

Passage aux toilettes et lavage des mains avant de partir de l'école.

Encadré par le personnel communal, il se fait sur la voie publique et les consignes de sécurité données doivent être respectées :

- j'obéis et je respecte les consignes de sécurité qui me sont données,
- je marche en rang en respectant les groupes de deux,
- je reste en rang et j'évite les écarts sur le trajet.

Avant le repas :

- je me mets en rang par deux devant la porte de la salle,
- j'attends l'autorisation pour rentrer,
- je m'installe à ma place.

Pendant le repas :

- j'attends que tous mes camarades de table soient installés avant de commencer à manger.
- je me tiens correctement à table,
- je mange ce qui m'est servi en évitant le gaspillage,
- je discute sans crier uniquement avec mes voisins de table, je parlerai avec mes autres copains à la récréation ; j'évite ainsi le bruit et les cris fatigants pour tout le monde,
- je respecte le personnel et mes camarades : je suis poli, je sais dire « s'il te plaît » et « merci »,
- j'évite les jeux brutaux, les bagarres et les bousculades

Après le repas :

- je mets mon verre et mes couverts en bout de table en fin de repas,
- j'attends l'autorisation pour sortir de table,
- je sors sans bousculade et sans courir.

Pendant la récréation :

- je respecte les consignes de sécurité données,
- je reste dans le périmètre autorisé,
- j'évite les jeux brutaux, les bagarres et les bousculades,
- au signal de fin de récréation, je range les jeux ;
- je respecte les mêmes règles de sécurité pour le trajet de retour à l'école.
- je me comporte avec les autres comme je souhaite qu'on le fasse avec moi,
- j'accepte et je respecte les différences ; j'évite les moqueries, les insultes et les bagarres.

Le respect des règles posées est un impératif au bon fonctionnement du service proposé.

Cette charte a été établie dans un seul objectif : permettre aux enfants de déjeuner dans les conditions les plus favorables pour eux-mêmes et pour le personnel encadrant.

Si le non-respect des règles de vie est constaté, les parents seront prévenus via le cahier de liaison par le personnel de la cantine. En cas de récidive, les parents seront convoqués à la mairie. L'enfant pourra être exclu de la cantine temporairement ou définitivement selon la gravité des faits.

Aidez-nous à le faire respecter en leur rappelant les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.

